

Postulat PLR : financer les bancs publics par des donateurs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A la suite de l'intervention de Christine Vuagniaux au Conseil Communal du 11 novembre 2019 concernant le financement de bancs publics par des donateurs, Monsieur le Syndic a répondu, je cite : « c'est une bonne idée en soi, mais avant d'y répondre, il faut avoir un concept de l'espace public pour savoir quel genre de bancs, à quels emplacements, et ensuite on pourra évaluer qui paie et qu'est-ce qui est à charge des pouvoirs publics ».

Les bancs publics font défaut à Nyon. Il s'agit d'offrir un espace de détente aux passants, car ce ne sont pas que les personnes âgées qui les utilisent, mais aussi les jeunes et les parents.

En cette période d'austérité, ces bancs pourraient être financés par des particuliers, des entreprises et des associations, avec éventuellement une plaque mentionnant le nom du donateur. La recherche de ces mécènes pourrait se faire par un appel au public dans la presse, sur le site internet de la Ville et par la lettre d'information Vivre à Nyon.

La fabrication de certains bancs pourrait être aussi une occasion de valoriser le bien forestier de la Ville et de proposer une 2^{ème} vie à des troncs d'arbres.

En conclusion, les postulants demandent de renvoyer le présent postulat en Municipalité pour étude et rapport, afin d'évaluer l'opportunité de réaliser un catalogue permettant aux donateurs de financer un ou plusieurs bancs, avec le prix incluant toutes les dépenses nécessaires selon les emplacements.

Pour le PLR :

Christine Vuagniaux

Caroline Bordier - Véronique Bürki — Rachel Cavargna-Deblüe – Florence Darbre-Gubbins - Suzanne Favre – Yves Gauthier-Jaques - Cinzia Immink - Véronique Olsen – Christian Perrin – Olivier Riesen - Michael Sauerlaender

Conseil Communal 24.02.2020